

REGLEMENT DE LA 33ème RONDE DE VELIZY

Preliminaire

La manifestation pedestre, objet du present reglement est interdite a tous engins a roue(s), hors ceux de l'organisation ou acceptes par celle-ci, et aux animaux.

Infos importantes

Retrait des dossards au gymnase Robert Wagner le samedi de 16h à 18h et le dimanche à partir de 8h.

Résultats et classements faits par une société de chronométrage.

Résultats sur le site internet de la Ville de Vélizy-Villacoublay.

Stationnement sur l'avenue Breguet. Consigne gratuite, vestiaires et douches (en fonction des règles sanitaires).

Inscriptions > en ligne : voir les modalités sur www.velizy-villacoublay.fr

Circuits de 5 et de 10km 'Nouveaux parcours'

Parcours entièrement plat de 5 et de 10 km. Départ rue Paulhan et arrivée sur le stade Robert Wagner. Une partie du parcours en sous-bois (Cordon de Vélizy)

Circuits mesurés officiellement.

5km : Certificat n° 078I-F/07452/2025/A

10km : Certificat n° 078I-F/07453/2025/A

Ravitaillements à la mi-course et à l'arrivée.

Marquage tous les kilomètres.

Dispositif de sécurité (cibistes, signaleurs, médecin, service de secours).

Épreuves

> 9h00 Course n° 1 (1 km) non mesurée officiellement
Éveils athlétiques de 7 à 9 ans nés entre 2017-2019.

> 9h15 Course n° 2 (1,3 km) non mesurée officiellement
Poussins de 10 à 11 ans nés entre 2015-2016.

> 9h 30 Course n° 3 (2,7 km) non mesurée officiellement
Benjamins de 12 et 13 ans nés entre 2013-2014.

> 10h00 Course n°4 (5 km) – **Nouvelle course**
Minimes de 14 et 15 ans nés entre 2011-2012- Cadets 16 à 17 ans nés entre 2009-2010 - Juniors 18 à 19 ans nés entre 2007 et 2008.
Espoirs 20 à 22 ans nés entre 2004-2006 - Seniors 23 à 34 ans nés entre 1992- et 2003 -

Masters + 35 ans nés en 1991 et avant.

> 11h00 Course n° 5 (10 km) – **Nouveau parcours – 2 boucles de 5km**

Cadets 16 à 17 ans nés entre 2009-2010 - Juniors 18 à 19 ans nés entre 2007 et 2008.

Espoirs 20 à 22 ans nés entre 2004-2006 - Seniors 23 à 34 ans nés entre 1992- et 2003 -

Masters + 35 ans nés en 1991 et avant.

Récompenses

Souvenir aux 900 premiers arrivants.

Coupe aux premiers des catégories suivantes sur toutes les courses : Eveil Athlétique, Poussins, Benjamins, Minimes, Cadets, Juniors, Senior, Master 0, Master 1 et 2 ensemble, Master 3 et 4 ensemble et Master 5 et au-delà ensemble.

Coupes à l'entreprise, à l'établissement scolaire et au club les plus représentés.

Cette partie des récompenses sera réalisée que si le protocole sanitaire en vigueur le jour de la course le permet.

Tombola gratuite selon partenariat.

Certificat médical ou Attestation « Parcours Prévention Santé »

Dans le cadre de la loi « Sport » du 2 mars 2022 visant à démocratiser la pratique du sport en France, la Fédération Française d'Athlétisme (FFA) a mis en place son Parcours Prévention Santé (PPS), dispositif se substituant, pour toute personne majeure, à la fourniture du traditionnel certificat médical d'aptitude à la pratique. Conformément à la circulaire n° 3 du 16 janvier 2024 de la FFA, à défaut de certificat médical valide, le coureur devra se connecter à partir du 29 juin 2024 sur <https://pps.athle.fr/> afin d'obtenir une attestation « Parcours Prévention Santé » valide durant trois mois uniquement.

A défaut d'attestation PPS, le certificat médical reste accepté sur la 33^{ème} ronde de Vélizy. Conformément aux articles L231-2 et L231-3 du code du sport, seuls seront acceptés les certificats médicaux délivrés par un médecin authentifié, datés de moins de 1 an à la date de la course et portant mention de l'une des clauses suivantes :

- ne présente aucune contre-indication à la pratique du sport en compétition
- ne présente aucune contre-indication à la pratique de la course à pied en compétition
- ne présente aucune contre-indication à la pratique de l'athlétisme en compétition

Licences sportives

Les concurrents licenciés à la FFA doivent joindre la copie de leur licence (saison 2025/2026)

« Athlé Compétition », « Athlé Entreprise », « Athlé running » ou d'un « Pass' J'aime Courir » délivré par la FFA en cours de validité le jour de la course portant l'attestation de la délivrance par un médecin authentifié d'un certificat médical mentionnant l'absence de contre-indication à l'athlétisme en compétition.

Les autres licences ne sont pas acceptées.

Renseignements et inscription

Service des Sports - 17 av. Robert Wagner - 78140 Vélizy-Villacoublay

Tél. : 01 34 58 53 90

Email : sportsetvieassociative@velizy-villacoublay.fr

Renseignements sur www.velizy-villacoublay.fr

et inscription en ligne **UNIQUEMENT** sur le lien

<https://www.sportinnovation.fr/Evenements/Inscriptions/3579>

RETRAIT DES DOSSARDS : Décathlon Vélizy-Villacoublay jeudi 9 et vendredi 10 octobre de 13h à 20h et bénéficiez des conseils passionnés de leurs vendeurs pour votre course.

Au gymnase Robert Wagner le samedi de 16h à 18h et le dimanche à partir de 8h.

En cas de force majeure, d'évènement climatique ou de tout autre évènement mettant en danger la sécurité des concurrents, l'organisation de la course se réserve le droit d'annuler l'épreuve. En cas d'annulation, aucun remboursement ne sera possible.

Informatique et Liberté

Les participants autorisent expressément les organisateurs de la ronde de Vélizy, ainsi que leurs ayants droits tels que les partenaires et médias, à utiliser les images fixes ou audiovisuelles sur lesquelles ils pourraient apparaître lors de la participation aux différentes courses proposées sur tous les supports (y compris les documents promotionnels et/ou publicitaires), dans le monde entier et pour la durée la plus longue prévue par la loi, les règlements, les traités en vigueur, y compris les prolongations éventuelles qui pourraient être apportées à cette durée.

Protection des données personnelles

Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données ((UE) 2016/679) en vigueur au 25 mai 2018, les organisateurs de la ronde de Vélizy informent le participant que les informations recueillies le concernant font l'objet de traitements liés à l'organisation de la course à pied la 32^{ème} ronde de Vélizy. Les finalités sont les suivantes : la gestion de la communication et des inscriptions liées à la course, la gestion de la communication liée aux actions de la ronde de Vélizy. Les destinataires de ces données sont les organisateurs de la course et les partenaires participant à son organisation. La durée de conservation des données est de 3 ans à compter de la dernière participation à la course et de 6 mois pour les certificats médicaux. Le participant doit impérativement renseigner les mentions figurant sur les bulletins d'inscription informatique sur le site Internet (à compléter) sont nécessaires pour participer à la course. Le participant dispose à tout moment d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition sur le traitement de ses données auprès de l'organisateur.